



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Séance du 27 février 2024

DELIBERATION N° 02/2024

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni à l'épicerie sociale sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme CZURKA Maryline, Mme HAMOU THERREY Bernadette, Mme DESCLOUX Odette, Mme TOSAN Christine, Mme DESSI Judith, Mme RAGO Monique, Mme LIZEE Anne-Christine, Mme REVOL Marie-Hélène, Mme RAFIA Kadija, Mme SAHUN Véronique, M. PORTE Henri-Michel

Représentées : M. OULIE Gérard, (pouvoir à Mme HAMOU THERREY Bernadette)

Absents excusés : M. GACHON Loïc, Mme INFANTES Maryline, Mme THIBAUT Marie-Thérèse,

Absents : M. SANCHEZ Philippe, Mme TRAN PHUNG CAU Catherine,

C.A. en exercice : 17 Présents : 11 Votants : 13

Date de convocation : 02 février 2023

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS
Secrétaire de séance : M. BARGES Remy, Mme VILORIA Jocelyne

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 11 (onze).
Le nombre de votants est arrêté à 13 (treize) voix.

OBJET : CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

Vu les lignes directrices de gestion du CCAS ;

Considérant l'évolution des services du CCAS ;

Considérant le besoin de créer des postes afin d'adapter les moyens en personnel aux missions des services.

Il est proposé la transformation suivante :

Nb de postes	Ancien Grade	Nouveau Grade	Date d'effet
1	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnel	Assistant socio-éducatif	01/03/2024

DELIBERATION N° 02/2024 suite

- la création des postes suivants :

Nb de postes	Grade	Date d'effet
2	Adjoint administratif Temps complet	01/03/2024
1	Attaché Territorial Temps complet	28/02/2024
2	Assistant socio-éducatif	01/03/2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE

Les créations et les transformations des postes d'emploi statutaire ci-dessus.

PRECISE

Que les crédits soient prévus au budget de l'exercice et la dépense sera imputée à la section de fonctionnement, au chapitre 012.

AUTORISE

M. le Président ou Mme la Vice-Présidente à signer la présente délibération, ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente

Marilyne CZURKA

